

**LE 18 AOUT 2025**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, en ce dix-huitième jour du mois d'août de l'an deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire: Claude Perreault

Les conseillers :	Stéphane Bégin	Sabrina Turmel
	Frédéric Marcoux	Nicolas Lacasse
	Pierre-Paul Lacasse	Frédéric Lehouillier

Formant corps entier du conseil.

Maryline Blais, greffière-trésorière

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Le procès-verbal du 14 juillet 2025 est adopté à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie de celui-ci quelques jours avant la présente session.

**135-08-2025**

**DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET SALAIRES**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

Il est proposé par Stéphane Bégin et résolu et adopté à l'unanimité des conseillers;

- d'approuver le paiement des comptes fournisseurs tels que présentés au rapport mensuel des comptes à payer pour un montant totalisant 142 647 \$
- que le sommaire de paie mensuel brut d'un montant de 55 046 \$ soit accepté.

**CORRESPONDANCE**

- Aucune correspondance

**PERMIS ACCORDÉS**

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour le mois de juillet.

**CPTAQ**

aucun dossier

**136-08-2025**

*ADMINISTRATION*

**DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE SUR  
LES STATIONNEMENTS DES ÉDIFICES PUBLICS**

Sur la proposition de Sabrina Turmel, il est résolu unanimement ce qui suit :

Que la Municipalité de Sainte-Marguerite demande des soumissions pour effectuer les travaux de déneigement sur les stationnements de l'édifice municipal, de l'église, du chalet des loisirs ainsi qu'au bureau municipal;

- Que des prix sont demandés **pour trois ans**;
- Que le devis des travaux est disponible au bureau municipal;
- Que les soumissions devront parvenir au bureau municipal **avant 14 h le 2 septembre 2025**;
- Que la Municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

**137-08-2025**

**DON PROJET DE SERVICE DE GARDE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT le projet de service de garde en milieu communautaire implanté par le Comité de développement de Sainte-Marguerite en 2025;

CONSIDÉRANT QUE cette initiative du Comité de Développement est grandement appréciée par le conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite;

CONSIDÉRANT qu'une campagne de participation fut lancée afin de financer les infrastructures servant à offrir un service de garde dans la communauté de Sainte-Marguerite;

EN CONSÉQUEMCE, il est proposé par Nicolas Lacasse et unanimement résolu d'offrir au comité de Développement de Sainte-Marguerite une contribution financière à la hauteur de 25 000 \$ afin de financer les infrastructures du service de garde en milieu communautaire.

**138-08-2025**

*SÉCURITÉ PUBLIQUE*

**RENOUVELLEMENT D'HABITS DE COMBAT**

Il est proposé par Frédéric Lehouillier et résolu unanimement que le conseil, suite à deux soumissions reçues, accepte le renouvellement de deux habits de combat au coût de 5 970 \$ avant taxes. L'achat sera effectué chez Areo-Feu Itée. Cette dépense était prévue au budget 2025.

**139-08-2025**

*TRANSPORT ROUTIER-VOIRIE*

**MANDAT POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DU RANG STE-CLAIRE**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public qui fut lancé pour les travaux de pavage du rang Ste-Claire;

CONSIDÉRANT l'analyse faite des trois (3) soumissions reçues et la recommandation émise à cet effet par l'ingénieur Pier-Luc Rancourt;

Il est proposé par Pierre-Paul Lacasse et résolu unanimement que la soumission de Construction et pavage Portneuf inc. au coût de 580 304.84 \$ taxes incluses soit acceptée pour les travaux de pavage du rang Ste-Claire sur une distance de 3 500 mètres. Que cette acceptation est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt #539-2025 par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

**140-08-2025**

**RÉFECTON DU RANG ST-GEORGES/STE-SUZANNE - DÉPÔT AU PAVL VOLET  
REDRESSEMENT-SÉCURISATION**

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des

infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Marguerite choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, M. Pier-Luc Rancourt, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, à la proposition de Stéphane Bégin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Maryline Blais, directrice générale, est dûment autorisée ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

**141-08-2025**

**ENTRÉE PRIVÉE - 220 RANG STE-SUZANNE**

Il est proposé par Sabrina Turmel et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la demande du propriétaire à l'effet de procéder à la fermeture du fossé situé au 220 rang Ste-Suzanne. Ce dernier devra se conformer au règlement n° 337 régissant l'installation de tuyaux pour les entrées privées dont une copie lui a été remise.

**142-08-2025**

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**MANDAT – ESSAIS DE POMPAGE ET CARACTÉRISATION DU PUITS P-2014-01**

Il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu à la majorité d'accepter la soumission de Envir'Eau Puits au coût de 20 855 \$ afin de procéder aux essais de pompage et de caractérisation de l'eau du puits P-2014-01.

**143-08-2025**

**MAINTENANCE SYSTEME DE VENTILATION A L'USINE D'EAU POTABLE**

Il est proposé par Frédéric Marcoux et résolu à la majorité d'accepter la soumission de RL Climatisation inc. au coût de 1 076 \$ avant taxe et main-d'œuvre afin de procéder à la maintenance des équipements défectueux dans le système de ventilation de l'usine de traitement de l'eau potable.

**144-08-2025**

**MANDAT POUR SERVICE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DES ACTIFS EN EAU (PGA-EAU)**

CONSIDÉRANT la résolution 24-02-2025 par laquelle la Municipalité de Sainte-Marguerite s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux;

CONSIDÉRANT la résolution 099-06-2025 et l'entente ainsi conclue qui autorise la Municipalité à utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sabrina Turmel et unanimement résolu que la Municipalité fasse appel au service de la FQM pour le développement et la mise en œuvre de son PGA-EAU.

QUE cette dépense soit affectée au programme de la TECQ 2024-2028.

**145-08-2025**

**ACHAT DE COMpteURS D'EAU**

CONSIDÉRANT les projets de développement domiciliaires en cours;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 10 000 \$ avait été adopté au budget 2025 pour l'achat de compteurs d'eau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Bégin et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat de compteurs d'eau auprès des Compteurs Lecompte pour un montant de 10 000\$ avant taxes.

*LOISIRS ET CULTURE*

**AUCUN DOSSIER**

**DIVERS**

- Mention de félicitations aux responsables et animateurs du Camp de jour été 2025 pour leur excellent travail et la grande satisfaction exprimée par de nombreux parents.
- Mention de félicitations aux organisateurs et participants lors du défilé (parade) du 150ième anniversaire de Saints-Anges. Chapeau et merci à tous les bénévoles, particulièrement la famille Pomerleau et Pierre-Paul Lacasse. Le conseil municipal accorde une commandite d'une valeur de 250 \$ à Scierie Pomerleau afin de contribuer aux frais engagés lors de cet évènement.

**Période de questions**

Questions de l'assemblée

Je, soussignée, Maryline Blais, greffière-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

**146-08-2025**

**CLÔTURE DE LA SESSION**

Sur la proposition de Frédéric Lehouillier, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 19h44.

Claude Perreault, maire

Maryline Blais, directrice générale  
et greffière-trésorière

*Je, Claude Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.*

Claude Perreault, Maire

